

Le Bulletin de SAINT-LAURENT



Avril 2015

Vol. 24 • n°2

Publié par l'arrondissement de Saint-Laurent à l'intention de ses citoyens et citoyennes



Au centre, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, accompagné du premier vice-président de la FCM, président du Conseil du Fonds municipal vert et conseiller de la Ville de Vancouver, **Raymond Louie**, et du chef de la direction, FCM, **Brock Carlton**.

Prix 2015 des collectivités durables pour le Plan axé sur le transport en commun de Bois-Franc

Le 11 février dernier, la Fédération canadienne des municipalités a remis le Prix des collectivités durables 2015 à l'arrondissement de Saint-Laurent dans la catégorie **Aménagement de quartiers** pour le Plan axé sur le transport en commun (TOD) du quartier Bois-Franc.

« Ce projet est un bel exemple de partenariat alliant la vision de notre administration, porteuse de valeurs fortes en matière de développement durable, et l'audace des partenaires privés sur le terrain qui ont osé l'architecture contemporaine et verte, ainsi que l'innovation en matière d'aménagement, a déclaré le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, en recevant le prix au nom de l'arrondissement. Nous sommes très fiers de cette prestigieuse

reconnaissance qui vient couronner un projet significatif pour notre communauté. »

Au total, neuf projets de partout au Canada ainsi qu'une municipalité ont été honorés à l'occasion d'une cérémonie organisée dans le cadre de la Conférence sur les collectivités durables de la FCM, qui se déroulait du 10 au 12 février à London, en Ontario.

Bois-Franc, un quartier d'exception

Le Plan axé sur le transport en commun (TOD) Bois-Franc présente le plan de redéveloppement d'un secteur de Saint-Laurent qui deviendra, à terme, un quartier intégrant les principes des aires TOD (*Transit Oriented Development*). Celui-ci s'étendra sur un rayon

d'environ 1 km autour de la gare de train Bois-Franc, laquelle est appelée à devenir une gare intermodale (train/métro). Les grandes lignes du projet sont présentées dans une vidéo produite par la FCM, laquelle peut être visionnée dans la section « Prix des collectivités durables » à l'adresse www.fcm.ca/accueil/prix/.

À propos du prix

Les Prix des collectivités durables soulignent l'excellence dans le développement durable municipal dans six catégories : sites contaminés, énergie, aménagement de quartiers, transports, matières résiduelles et eau. Les prix sont commandités par le Fonds municipal vert^{MC} de la FCM.

Sommaire

Mot du maire.....	2
Calendrier	2
Quartier Norwick	3
Portes ouvertes : Travaux publics de Saint-Laurent.....	3
Nouveaux revêtements extérieurs désormais permis	3
Voyage-échange à Lethbridge.....	4
L'Érablière urbaine, une belle tradition laurentienne	4
DéfilArt 2015.....	4
Succès pour la Mini-bibliothèque de Chameran	5
Une semaine de relâche qui se conclut en beauté!	5
Collecte des branches	6
Collectes des matières organiques	6
Vous avez un frêne? Contactez Arbo Direct	6
Journée de la biodiversité	6
Concours Maisons fleuries.....	7
Horaire des édifices publics durant le congé	7
Ventes-débarras.....	7
Concours « Bluetooth »	7
Communauté.....	8

☎ 3-1-1

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin

[facebook.com/ArrSaintLaurent](https://www.facebook.com/ArrSaintLaurent)

twitter.com/ArrSaintLaurent

[youtube.com/MTLSaintLaurent](https://www.youtube.com/MTLSaintLaurent)



Prix de l'harmonie interculturelle 2015



La conseillère politique et responsable du bureau de comté de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, **Diane Eng**, la représentante du Comité immigrants du COSSL et responsable de l'accueil et de l'accompagnement des immigrants au CARI St-Laurent, **Chantal Dubignon**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, la récipiendaire du Prix de l'harmonie interculturelle, **Éliane Gabbay**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, et le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**.

Lors du lancement de la Semaine d'actions contre le racisme, le 19 mars dernier au Musée des maîtres et artisans du Québec, le Comité immigrant du COSSL a décerné le Prix de l'harmonie interculturelle dans la catégorie « Personne » à **M^{me} Éliane Gabbay**. Ce prix lui a été remis par M^{me} Chantal Dubignon, représentante du Comité immigrant du COSSL et également responsable de l'accueil et de l'accompagnement des immigrants au CARI St-Laurent.

« Femme de tête et de cœur, d'influence et d'action pour la justice sociale, Éliane Gabbay est bel et bien une agente de changement à Saint-Laurent, a souligné M^{me} Dubignon. Depuis une quinzaine d'années, son implication dans la fondation de divers organismes – Carrefour jeunesse emploi, Maison des jeunes, Maison de la famille, Relais laurentien – porte encore fruit dans la société laurentienne. C'est d'ailleurs elle qui est à l'origine du Prix de l'harmonie interculturelle. »

Pour le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, « la Semaine d'actions contre le racisme constitue un moment privilégié favorisant la réflexion sur les relations interculturelles. Nous sommes fiers que notre arrondissement soit reconnu comme une communauté multiculturelle pacifique. C'est là une grande richesse que nous devons préserver ».

Créée au Québec en mars 2000 à l'occasion de la Conférence mondiale sur le racisme des Nations unies, la Semaine d'actions contre le racisme à Saint-Laurent est organisée conjointement par l'arrondissement de Saint-Laurent, le Comité immigrant du COSSL et le Musée des maîtres et artisans du Québec.



Mot du maire

Alan

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

Le printemps est certainement la période de l'année qui met le plus en valeur le dynamisme de nos équipes. Pendant que certaines s'affairent à remettre en beauté nos parcs et espaces verts, d'autres portent la touche finale aux différents projets et programmations qui vous seront proposés pendant les prochains mois.

Ceci se traduit par le concours **Maisons fleuries**, les **portes ouvertes des Travaux publics**, la **Journée de la Biodiversité** et le **voyage-échange à Lethbridge**, pour ne nommer que ceux-ci.

Parallèlement, afin de préserver l'environnement et la qualité notre milieu, une modification a été apportée à notre réglementation visant à permettre l'utilisation de **matériaux de revêtements extérieurs verts et innovants**. De plus, une nouvelle **collecte des matières organiques**, un service attendu de longue date, commencera à se déployer prochainement.

Avec l'innovation dont font preuve plusieurs de nos projets, il n'est pas surprenant de les voir remporter des distinctions prestigieuses. Pensons au Prix des collectivités durables 2015 décerné par la Fédération canadienne des

municipalités dans la catégorie « Aménagement de quartiers » pour notre **Plan axé sur le transport en commun (TOD) du quartier Bois-Franc**. Ceci représente un formidable encouragement pour ce projet des plus ambitieux, qui revitalisera de façon remarquable ce secteur.

Aussi, au moment de mettre sous presse, nous apprenions que Saint-Laurent fait partie des neuf nommés en lice au **Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal** pour le projet « Première organisation municipale certifiée ISO 14001 ». C'est à la fin d'avril que les gagnants seront dévoilés. Quel que soit le résultat, c'est une nouvelle qui nous rend extrêmement fiers.

Il en va de même pour la certification de construction écologique LEED NC 1.0 – Platine (Leadership in Energy and Environmental Design) qui a été décernée à la **Bibliothèque du Boisé** par le Conseil du bâtiment durable du Canada. Il s'agit du plus haut niveau qu'il est possible d'obtenir en termes de construction écologique au Canada. De surcroît, la Bibliothèque du Boisé est la première à se classer ainsi au pays. Ceci témoigne du travail rigoureux de nos équipes et de toutes les parties prenantes impliquées dans le projet. Bravo à tous!

Le maire de Saint-Laurent,
Alan DeSousa, FCPA, FCA

Conseil de Saint-Laurent

Alan DeSousa, FCPA, FCA
Maire de Saint-Laurent



Francesco Miele
Conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse et leader de la majorité



Aref Salem
Conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren et membre du comité exécutif responsable du transport



Maurice Cohen
Conseiller d'arrondissement, district de Côte-de-Liesse



Michèle D. Biron
Conseillère d'arrondissement, district de Norman-McLaren

Paul Lanctôt

Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

MAIRIE DE SAINT-LAURENT

777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1917-2567

Tirage : 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable

Pour prendre connaissance des faits saillants des dernières séances du conseil, visitez le ville.montreal.qc.ca/saint-laurent sous « **Mairie d'arrondissement** ».

CALENDRIER

Voici au moment de mettre sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces activités, contactez le Bureau du citoyen au 311. (Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

MAI

1^{er} mai

Relève en chansons – Les bouches bées

Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT



2 au 17 mai

Exposition – Participants aux ateliers d'aquarelle et de poterie
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

5 mai

Séance publique du conseil de Saint-Laurent

Salle du conseil, 19 h 30

6 mai

Début des inscriptions pour Maisons fleuries

Voir la page 7.



8 mai

Rendez-vous du vendredi – Patricia Cano

Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT



9 mai

Distribution de compost

9 h à 17 h, Ateliers municipaux (13001, boulevard Cavendish)
Les participants devront apporter un contenant et une preuve de résidence. De petits arbustes à fleurs seront remis aux 300 premiers visiteurs.



13 mai

Séance du Comité consultatif d'urbanisme

Salle du conseil, 19 h 30

18 mai

Film – L'odyssée de la biodiversité

Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

18 mai

Journée portes ouvertes des Travaux publics de Saint-Laurent

Voir la page 3.

23 mai

Journée de la biodiversité à Saint-Laurent

Voir la page 6.

23 mai

Randonnée ornithologique

Boisé du parc Marcel-Laurin
9 h à 12 h, GRATUIT
Inscription : 514 744-8333

28 mai au 12 juillet

Exposition – Lapincyclope de Jocelyn Plante, famille

Bibliothèque du Boisé, GRATUIT

JUIN

2 juin

Séance publique du conseil de Saint-Laurent

Salle du conseil, 19 h 30

9 juin

Collecte de sang

Centre des loisirs
10 h à 19 h 30



10 juin

Séance du Comité consultatif d'urbanisme

Salle du conseil, 19 h 30

13 juin

Randonnée ornithologique

Boisé du parc Marcel-Laurin
9 h à 12 h, GRATUIT
Inscription : 514 744-8333

13 et 14 juin

50^e anniversaire de la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent

10 h à 17 h

30 juin

Séance publique du conseil de Saint-Laurent

Salle du conseil, 19 h 30

Ventes-débaras

30 et 31 mai, 27 et 28 juin, 5, 6 et 7 septembre

Voir la page 7.



Programmation des bibliothèques :

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

RÉGLEMENTATION



Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la directrice d'arrondissement, **Véronique Doucet**, le directeur de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises, **Éric Paquet**, une conseillère en aménagement, **Fabienne Cahour**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, et le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**.

Quartier Norvick

Afin de préserver l'intérêt patrimonial du quartier Norvick, Saint-Laurent a publié le document *Quartier Norvick : Guide pour les travaux de construction et d'aménagement du terrain* en février dernier.

Celui-ci a pour objectif d'orienter les résidents du quartier lors de travaux tels que la construction d'un bâtiment, la transformation ou la modification de la superficie du plancher, le remplacement d'un matériau de revêtement extérieur, etc. Il est disponible sur le site de l'arrondissement à l'adresse ville.montreal.qc.ca/saint-laurent dans la section « Publications ».

Dans le cadre de la Semaine nationale des travaux publics :



Portes ouvertes

Travaux publics de Saint-Laurent

Quand : 18 mai, de 13 h à 17 h

Lieu : 13001, boulevard Cavendish

📍 Côte-Vertu 🚌 70 ou 171

Découvrez l'expertise de ces gens qui travaillent dans les coulisses au service de la communauté.



Nouveaux revêtements extérieurs désormais permis

Le 7 avril, le conseil de Saint-Laurent a adopté un règlement qui modifie le règlement de zonage afin d'y inclure une série de matériaux de revêtement apportant des avantages au plan du développement durable. Il s'agit d'un changement important puisque seule la maçonnerie était autorisée à Saint-Laurent, hormis quelques exceptions.

Les modifications à la réglementation auront, entre autres, l'avantage d'alléger les démarches des propriétaires souhaitant utiliser les matériaux verts et innovants en leur évitant de déposer des demandes de dérogations mineures et de dépenser les frais associés à ces demandes.

Parmi les matériaux dorénavant permis, notons entre autres :

- le revêtement de bois ou de bois aggloméré, le panneau de zinc, le panneau d'acier inoxydable, d'aluminium anodisé, le panneau de granit ou de marbre, le bloc de béton architectural, le verre trempé pour un mur rideau, le panneau de béton architectural préfabriqué, le panneau solaire, le fibrociment pour 20 % maximum des murs des bâtiments résidentiels;
- le revêtement de bois ou de bois aggloméré, le panneau de zinc, pour des agrandissements arrière de bâtiments unifamiliaux résidentiels d'une superficie inférieure à 30 % du bâtiment d'origine sans limitation de superficie des murs;
- le revêtement de bois ou de bois aggloméré, le fibrociment et le panneau solaire pour 40 % du mur de façade des bâtiments industriels, commerciaux ou de service;

- la façade ventilée en céramique pour les murs des bâtiments industriels, commerciaux et de service;
- les panneaux solaires comme équipement mécanique sur le toit et comme matériaux de toiture.

Toits plats et à faible pente : Permis obligatoire pour la réfection

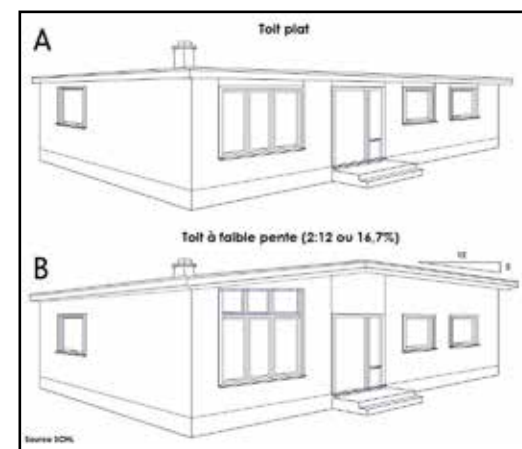
Les nouvelles mesures entrant en vigueur touchent également le revêtement des toits plats et à faible pente. Ces toitures devront dorénavant être végétalisées ou recouvertes d'un matériau pâle dont l'indice de réflectance solaire (IRS) est d'au moins 78 attesté par le fabricant ou un professionnel. Un permis sera exigé pour l'installation et le remplacement d'un revêtement de toiture pour un toit plat ou toit à faible pente (inférieure à 2:12) ou pour une partie du toit plat ou du toit à faible pente. Enfin, le revêtement de vinyle sera interdit pour tous les nouveaux bâtiments, agrandissements et remplacements de matériaux, car celui-ci se classe le dernier au chapitre de l'impact environnemental.

Des questions?

Pour toute question, les citoyens et les entrepreneurs peuvent visiter la **Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises** au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



Le bois est désormais permis comme revêtement avec certaines limites de superficie.



Un permis est maintenant exigé pour le remplacement des toits plats et à faible pente.



Voyage-échange à Lethbridge : Communiquez avec nous dès maintenant!



Vous souhaitez vivre une expérience inoubliable cet été? Participez au voyage échange organisé annuellement depuis 1967 entre Saint-Laurent et sa ville jumelle en Alberta, Lethbridge. Chaque année, six Laurentiens découvrent les merveilleux paysages de l'Ouest canadien et nouent des amitiés durables en participant à cette activité. À leur retour, ils hébergent chez eux leurs jumeaux albertains et leur présentent les principaux attraits touristiques des villes de Montréal et de Québec. En 2015, le voyage-échange sera réservé aux participants âgés de 50 ans et plus.

L'arrondissement de Saint-Laurent et la Ville de Lethbridge assumeront le coût des billets d'avion (incluant les assurances), des transports collectifs, des activités touristiques et des repas lors des excursions en groupe. Les six participants sélectionnés visiteront Lethbridge pendant une semaine en juillet. Ils devront ensuite pouvoir offrir l'hébergement (gîte, couvert et transport local) aux visiteurs de Lethbridge pendant leur séjour à Saint-Laurent en août.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 514 855-6000, poste 4334. 

L'Érablière urbaine, une belle tradition laurentienne

Le samedi 21 mars, la 11^e Érablière urbaine a attiré plus de 800 visiteurs au parc Beaudet. Lancée en 2004, cette activité reconstitue la tradition, plusieurs fois centenaire, de la production du sirop d'érable.

Plusieurs personnalités laurentiennes ont tenu à être présentes. Sur la photo, on reconnaît le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**, le directeur de VertCité, organisme chargé de l'organisation de l'événement, **Guy Déziel**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, la députée de l'Acadie et ministre des Relations internationales et

de la Francophonie, **Christine St-Pierre**, un représentant des bénévoles de l'Érablière urbaine et membre du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Saint-Laurent, **Clément Roy**, le député de Saint-Laurent, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et leader parlementaire du gouvernement, **Jean-Marc Fournier**, le coordonnateur de projets de VertCité, **Simon Broquet**, le concepteur de l'Érablière urbaine, **Mario Bonenfant**, et le président de l'Association des marchands du boulevard Décarie et propriétaire de Photo Cristal, **Berj Merdjanian**.



DéfilArt 2015

Plus de 350 parents et amis ont assisté, le 6 mars dernier, à l'événement « DéfilArt : bien plus qu'un défilé de mode », un spectacle multidisciplinaire préparé par une soixantaine de membres du Centre des ados de Saint-Laurent. Cette 6^e édition, placée sous le thème de **la culture à travers le monde**, s'est déroulée au Centre des loisirs de l'arrondissement.

DéfilArt est une création collective qui propose des numéros de mode, d'arts urbains et de musique. Chaque année, sa préparation nécessite plusieurs mois de travail de la part des jeunes, encadrés par l'Académie du DéfilArt formée de professionnels du milieu artistique et d'animateurs du Centre des ados.

« Saint-Laurent est heureux de soutenir depuis six ans le DéfilArt dans une optique de développement communautaire. Notre arrondissement est fier d'avoir mis sur pied ce projet unique, qui permet à nos jeunes d'ouvrir leurs horizons, de se découvrir de nouveaux talents et de se dépasser. Depuis 2010, plus de 300 jeunes ont pu participer à cette belle réalisation », a souligné le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.



Les participants du DéfilArt 2015 rassemblés autour du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**.



Succès pour la Mini-bibliothèque de Chameran

C'est le 1^{er} mars qu'avait lieu l'ouverture de la Mini-bibliothèque de Chameran située au chalet du parc Painter. Plusieurs activités étaient planifiées pour amuser petits et grands dans ce nouveau lieu dédié à la lecture. Plus de 150 participants, dont une centaine d'enfants, ont profité de cette journée pour visiter leur nouvelle bibliothèque de quartier.

« L'objectif de la Mini-bibliothèque de Chameran est de rendre encore plus accessible l'emprunt de livres, a déclaré le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa. C'est un projet pilote de quatre mois qui

sera poursuivi selon l'affluence de nos installations. Aujourd'hui, les commentaires sont très positifs. Les gens du quartier semblent apprécier ce nouveau service. »

Plus de 2500 livres pour tous les âges et tous les goûts sont offerts sur place. Comme pour toute bibliothèque, les livres pourront être empruntés gratuitement en présentant la carte-loisirs de Saint-Laurent ou la carte de membre du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Il sera également possible de s'abonner sur place en présentant une pièce d'identité et une preuve d'adresse.

MINI-BIBLIOTHÈQUE
DE CHAMERAN

Chalet du parc Painter
260, rue Marcotte

HORAIRE

Premier dimanche de
chaque mois : 10 h à 16 h
Mardi : 15 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h
Jeudi : 15 h à 19 h



Le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, et le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, entourés de membres de l'équipe de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, de la mascotte de Saint-Laurent, **Laurent**, et du clown **Céline**.

Une semaine de relâche qui se conclut en beauté!



Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, accompagné de jeunes participants et de l'agente culturelle de Saint-Laurent, **Lyse Cinq-Mars**, lors du spectacle CLIP (Centre de recherche en arts clownesques), qui clôturait la semaine de relâche.

C'est le dimanche 8 mars que se terminait la semaine de relâche pour de nombreux jeunes Laurentiennes et Laurentiens. Pendant celle-ci, la population était conviée à participer à l'un ou l'autre des cinquante événements proposés par l'équipe de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Saint-Laurent. Les divertissements offerts ont attiré près de trois mille participants – soit quatre fois plus que l'an dernier – et se sont déroulés dans divers édifices municipaux et autres lieux.

Un passeport de la semaine de relâche, comprenant la programmation de l'arrondissement, était disponible au Centre des loisirs. Il a aussi été distribué aux enfants fréquentant les écoles de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys situées sur le territoire.

Le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, s'est d'ailleurs réjoui de cette collaboration : « La commission scolaire est un partenaire de longue date de Saint-Laurent. Je suis heureux qu'elle ait fait connaître la programmation de la semaine de relâche, offrant ainsi l'occasion de développer de saines habitudes de vie tout en passant du bon temps en famille. Investir dans la jeunesse, c'est garantir un avenir prometteur pour toute notre communauté. »

SUIVEZ SAINT-LAURENT SUR LES MÉDIAS SOCIAUX



[facebook.com/
ArrSaintLaurent](https://facebook.com/ArrSaintLaurent)



[twitter.com/
ArrSaintLaurent](https://twitter.com/ArrSaintLaurent)



[youtube.com/
MTLSaintLaurent](https://youtube.com/MTLSaintLaurent)

ABONNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin

CYBERBULLETIN





Collecte des branches

Jusqu'au 20 novembre 2015
Composez le 311 pour les faire ramasser

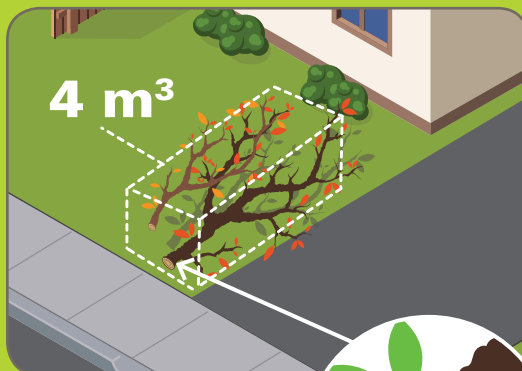
Si les résidents souhaitent se départir de branches d'arbres feuillus, ils doivent les déposer à l'extérieur, rassemblées en paquets non attachés, sur leur terrain en bordure du trottoir et alignées de façon à ce que la partie coupée soit orientée vers la rue.

Matières exclues

Troncs d'arbre, systèmes racinaires, conifères, branches résultant de travaux d'abattage.

Entreprises privées

Les résidents et les citoyens corporatifs qui utilisent les services d'une entreprise privée pour l'élagage d'arbres ou pour leur entretien paysager doivent s'assurer que **celle-ci respecte la réglementation de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments**.



**VOLUME MAXIMAL :
4 MÈTRES CUBES PAR
ADRESSE PAR DEMANDE**



**DIAMÈTRE MAXIMAL
DES BRANCHES : 20 CM**

Collecte des matières organiques

**Pour les immeubles
de 4 logements
et moins**



ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/matieresorganiques

À l'automne, un **bac brun** sera distribué à **chaque adresse** afin de recueillir les matières organiques, lesquelles incluent les résidus verts et les résidus alimentaires.

Les résidents visés par la collecte des matières organiques recevront prochainement par la poste un document d'information qui leur permettra de prendre connaissance des modalités de ce nouveau service.

Vous avez un frêne? Contactez Arbo Direct

Les propriétaires de frênes de Saint-Laurent peuvent dès maintenant contacter la firme **Arbo Direct Itée** afin d'obtenir un traitement préventif contre l'agrile du frêne. Réalisé au moyen d'un biopesticide homologué, le TreeAzin, ce traitement a été utilisé avec succès par l'arrondissement pour traiter la majorité de ses frênes publics contre cet insecte qui a déjà causé la perte de millions de frênes depuis son arrivée en Amérique du Nord.

Dans le cadre de l'entente négociée avec la firme par Saint-Laurent, le coût du traitement d'un arbre avant les taxes sera estimé d'après le diamètre à hauteur de poitrine (DHP), soit mesuré à 140 centimètres du sol :

- DHP de 40 cm : 238,00 \$
- DHP de 50 cm : 297,50 \$
- DHP de 60 cm : 357,00 \$
- DHP de 70 cm : 416,50 \$

Rappelons que, pour assurer son efficacité, le traitement devra être appliqué tous les deux ans et être réalisé entre le 1^{er} juin et le 31 août. De plus, si l'arbre présente des signes de dépérissement, seul un expert peut vérifier si l'agrile est en cause et si les dommages sont irréversibles. Un frêne dont 30 % des branches sont atteintes de dépérissement est généralement considéré comme trop attaqué pour être sauvé par des traitements. Dans ce cas, il faut obtenir un certificat d'autorisation d'abattage d'arbre auprès de l'arrondissement et faire abattre le frêne sans tarder entre le 1^{er} octobre et le 15 mars afin d'éviter de propager l'agrile.

Pour prendre rendez-vous avec Arbo Direct :
514 831-6782 ou info@arbodirect.ca

Pour en savoir plus sur l'agrile du frêne :
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/agrilefrene
ville.montreal.qc.ca/agrile

Un exemple des ravages causés par l'agrile du frêne.



8,5 à 14 mm (longueur)
3,1 à 3,4 mm (largeur)



Journée de la biodiversité

Dans le cadre des Journées de la nature de la Fondation David Suzuki et de la Journée de la biodiversité décrétée par l'ONU, l'arrondissement de Saint-Laurent célébrera la Journée de la Biodiversité à la Bibliothèque du Boisé le **samedi 23 mai, de 13 h à 17 h**. Une foule d'activités attend toute la famille :



- Ateliers éducatifs sur la biodiversité montréalaise
- Kiosques des organismes du milieu
- Randonnées dans le boisé du parc Marcel-Laurin afin de découvrir la faune et la flore
- Jeux pour grands et petits
- Tirage de prix de présence

À 14 h, le **Dr François Reeves**, professeur agrégé de médecine à l'Université de Montréal avec affiliation à l'École de santé publique, donnera une conférence sur le lien existant entre les maladies cardiovasculaires et l'environnement.





CONCOURS Maisons fleuries

Inscriptions
dès le
mercredi
6 mai

Tous les résidents sont invités à participer à l'embellissement de Saint-Laurent en s'inscrivant au concours Maisons fleuries, qui récompense les plus beaux aménagements paysagers.

Les inscriptions se feront en personne à la mairie de Saint-Laurent, située au 777, boulevard Marcel-Laurin, du **mercredi 6 mai au vendredi 8 mai et du lundi 11 mai au vendredi 15 mai, entre 8 h 30 et 16 h 30**. Une preuve de résidence sera exigée et aucune procuration ne sera acceptée. Chaque adresse civique aura droit à une seule inscription.

L'inscription n'est pas obligatoire. Toutefois, elle donne l'assurance que le juge inspectera l'aménagement pendant l'été. De plus, les participants obtiendront au moment de l'inscription un coupon échangeable contre un **rabais de 10 % et une boîte de fleurs gratuite** à la **Pépinière Jasmin** (6305, boulevard Henri-Bourassa Ouest) ou à la **Pépinière Pierrefonds** (2175, boulevard de la Côte-Vertu).

Les aménagements gagnants seront dévoilés cet automne.

RENSEIGNEMENTS : 311

Ventes-débaras

Les chasseurs d'aubaines sont invités à noter les dates des ventes-débaras qui se tiendront dans la communauté pendant la belle saison. Rappelons que celles-ci sont désormais permises à dates fixes afin d'en faire des fêtes du réemploi. Il est déjà possible de s'inscrire pour la première vente-débaras, le samedi 30 mai et le dimanche 31 mai, à l'adresse :

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/ventedebaras

Comme par les années précédentes, l'arrondissement diffusera les adresses des ventes ainsi que la nature des articles offerts. Pour leur part, ceux qui sont à la recherche d'un article particulier pourront obtenir la liste des ventes-débaras de l'arrondissement et effectuer des recherches soit par type d'article ou encore par rue.



Les dates des ventes-débaras en 2015
sont les suivantes :

Samedi et dimanche 30 et 31 mai

Samedi et dimanche 27 et 28 juin

**Samedi, dimanche et lundi
5, 6 et 7 septembre**



Horaires des édifices publics durant le congé des Patriotes

**Lundi
18 mai**

Mairie	Fermée
Aréna Raymond-Bourque	Fermé
Bibliothèques	Fermées
Centre des loisirs	Fermé
Cour municipale	Fermée

Collectes :
Aucun changement à l'horaire des différentes collectes.

311 et Patrouille de sécurité urbaine :
Ces services demeurent en opération.



Concours « Bluetooth »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de gagner un sac bandoulière comprenant un assortiment d'objets à l'effigie de Saint-Laurent, dont un crayon styler et une mini enceinte Bluetooth.

Retournez votre coupon par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Concours « Bluetooth »
Mairie de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Bluetooth » devront être reçus au plus tard le **jeudi 21 mai 2015**. Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donne une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 22 mai 2015.

La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.

Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Félicitations à M. The Truc Patrick Bui, qui a remporté le concours de février. La réponse était « Le dimanche 1^{er} mars ».

Merci à tous les participants.

Coupon de participation au concours « Bluetooth »

Nom

Adresse

Code postal

Téléphone

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel

QUESTION : Qui a remporté le Prix de l'harmonie interculturelle en 2015?



Les talents des Laurentiennes et des Laurentiens à l'honneur

Les dernières semaines ont mis en lumière les talents des résidents participant aux ateliers socioculturels offerts par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Saint-Laurent.

Ateliers multidisciplinaires pour enfants

Les petits ont pu démontrer leur créativité dans les ateliers multidisciplinaires. Plus de 120 jeunes y ont participé, et ce, dans des disciplines aussi variées que la poterie, le vitrail et même les arts culinaires.



Honouring Saint-Laurent talent!

In recent weeks, the talents of residents participating in the sociocultural workshops organized by the Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Saint-Laurent were in the spotlight.

Multidisciplinary children's workshops

Children were encouraged to demonstrate their full creativity in the multidisciplinary workshops. More than 120 youngsters took part in making a variety of crafts including pottery, stained glass, and even culinary arts.

Sur cette photo prise lors du vernissage le 7 mars dernier se trouve le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, entouré de la famille **Tarita** et de la famille **Jadir**. Il est aussi accompagné de l'agente de liaison, organismes culturels, sportifs et de développement social, **Alexandra Bourque-Alvear**, ainsi que de la chef de la Section des loisirs et du développement communautaire, **Marie-Pascale Richard**.

*In this photo taken at the vernissage on March 7, we recognize the Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, surrounded by the **Tarita** and **Jadir** families. He is accompanied by the liaison officer for cultural, sports and social development organizations, **Alexandra Bourque-Alvear**, and the Head of the Section des loisirs et du développement communautaire, **Marie-Pascale Richard**.*

Ateliers de peinture acrylique et contemporaine

Les citoyens ont participé en grand nombre aux ateliers de peinture acrylique et contemporaine. Leur expérience s'est soldée par un vernissage d'une centaine d'œuvres, le 15 février dernier, auquel a pris part le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.



Acrylic and contemporary painting workshops

There was a great turnout for the acrylic and contemporary painting workshops. The combined experience was crowned by a vernissage featuring approximately 100 of their works on February 15, in which the Mayor of Saint-Laurent, Alan DeSousa, participated.

Des participants aux ateliers de peinture acrylique et contemporaine entourant la spécialiste **Svetla Velikova** (4^e à partir de la gauche).

*Participants in the acrylic and contemporary painting workshop gathered around specialist **Svetla Velikova** (4th from the left).*



JUSQU'AU **17** MAI
À LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ

UNTIL MAY **17**
AT THE BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ

Vernissage de l'exposition de l'artiste Sandra Lachance

C'est au Centre d'exposition Lethbridge de la Bibliothèque du Boisé que se déroulait, le 9 avril dernier, le vernissage de l'exposition de photos de Sandra Lachance. Composée de deux projets intitulés **Vieux jeux / Jeux d'enfants**, cette exposition interroge la place que le jeu occupe dans la construction de l'identité, le rapport à l'autre et le rapport à l'environnement. Elle sera présentée à la bibliothèque jusqu'au 17 mai.

Vernissage of the exhibition by artist Sandra Lachance

On April 9, the vernissage of the photo exhibition by Sandra Lachance took place in the Centre d'exposition Lethbridge at the Bibliothèque du Boisé. Featuring two projects entitled **Vieux jeux / Jeux d'enfants**, the exhibition contemplates the role of playing games in the construction of identity and relating to others and the environment. It will be on display at the library until May 17.



La chef de la Division de la culture et des bibliothèques, **Andrée Tremblay**, la coordonnatrice du Centre d'exposition Lethbridge, **Céline Le Merlus**, l'artiste **Sandra Lachance** et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, lors du vernissage de l'exposition.

The Head of the Division de la culture et des bibliothèques, **Andrée Tremblay**, the coordinator of the Centre d'exposition Lethbridge, **Céline Le Merlus**, artist **Sandra Lachance**, and the City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, at the exhibition's vernissage.

Course Saint-Laurent

C'est sous un soleil radieux que 2063 participants ont pris part à la Course Saint-Laurent, le 12 avril dernier, dans les secteurs industriel et Bois-Franc. De ce nombre, 245 coureurs étaient inscrits au Défi corporatif, un volet consacré à la communauté d'affaires. Les écoles ont aussi eu une belle représentation avec près de 400 élèves inscrits.

Il s'agissait de la 23^e édition de cette épreuve sportive organisée par le club Saint-Laurent Sélect inc. en collaboration avec l'arrondissement de Saint-Laurent dans le cadre du Circuit endurance, une série de courses proposées à travers le Québec depuis plus de 30 ans.

On April 12 under a radiant sun, 2063 participants took part in the Course Saint-Laurent in the industrial and Bois-Franc sectors. Of these, 245 runners registered for the Défi corporatif, a challenge issued to the business community. Schools were also effectively represented with close to 400 registrations.

This was the 23rd edition of the race, which is organized by Club Saint-Laurent Sélect inc. in collaboration with the Borough of Saint-Laurent as part of the Circuit endurance, a series of races that have been held across Québec for more than 30 years.



Le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la directrice d'arrondissement, **Véronique Doucet**, et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**.

The City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, the MP for Saint-Laurent-Cartierville, the Honourable **Stéphane Dion**, the Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, the Borough Director, **Véronique Doucet**, and the City Councillor for Côte-de-Liesse District, **Francesco Miele**.